

## Compte rendu de la réunion du comité directeur Du mardi 17 octobre 2023

**Présents :** Caroline FOURRE – Nadia STRAJNAR – Cyril MEUNIER – Florence LECOQ – Daniel SORAND – Nicolas COSTOUX – Stéphane SCHULER – Marc CAYOL

**Absents :** Bastien RASINGER – Alan ELIOT – Nicolas RUELLO – Luc GRAILLOT – Damien LORIEUX – François-Xavier BESNE

**Président :** Adrien ALAMICHEL

**Secrétaire de séance :** Jade BOCZKOWSKI

L'ordre du jour est le :

➤ **Vie du club et gestion des adhérents :**

- Validation du Compte Rendu Comité Directeur du 16/05/2023.

Le comité valide le compte rendu à l'unanimité.

- Tarif 2024/2025 – jeunes en sections & AS

À l'heure actuelle, le tarif pour les jeunes sections est proposé à 85€. Le comité directeur décide que l'adhésion soit mise à 150€ l'année scolaire prochaine.

- **Accueil des Mineurs :** Par décision du CD en date du 05/07/2023 concernant le règlement spécifique d'accueil des mineurs, les encadrants habilités à gérer des mineurs de -16 ans qui préparent un examen d'encadrant ou un entraînement sportif pour compétition sans la présence d'un responsable légal sont :

- Pierre Boulanger
- Benjamin Emeriaud
- Michèle Ansel »

- Proposition de nommer Gérard et de. Jacques Nicolle en qualité de membres honoraires.

Le comité directeur vote à l'unanimité.

- Proposition de titularisation de Mr Marc CAYOL au Comité Directeur et nomination au poste de suppléant Mr Alan ELIOT (échange de poste)

Le comité directeur vote à l'unanimité.

- Achat d'une machine à café (dosettes) : validation de son mode fonctionnement (gratuité, payant etc)

Une machine à café a été achetée afin de pouvoir proposer plus facilement des moments de convivialité.

Il sera demandé aux adhérents d'emmener de temps à autres des dosettes pour partage. Une tirelire sera également mise à disposition pour dons libres pour l'achat de dosettes café.

- Projet de voyage scolaire Bali

Le Comité Directeur décidera des interactions et apports du club dans ce projet de sortie scolaire qui seront à définir lorsque le projet sera plus abouti.

### *C'Chartres Métropole Subaqua*

*Association régie par la loi de 1901 agréée Ministère Jeunesse et Sports & affiliée à la FFESSM sous le N° 27280120 le 28/10/1969. Enregistrée à la Préfecture d'Eure et Loir le 6/10/1969 sous le n° 28 100 4428 (JO n° 245 du 18/10/1969). Agréée DDJS le 31/12/1986 sous le n° 28 SU 18030. SIRET 447 961 442 00020, code APE 926C, Dénomination sociale : Subaqua Club de Chartres*

*Complexe aquatique L'ODYSSEE - Rue du Médecin Général BEYNE 28000 Chartres – [www.scc28.fr](http://www.scc28.fr)*



- Utilisation Yapla

Au vu des problématiques rencontrées au cours de l'utilisation de la plateforme YAPLA (incohérences au niveau de la comptabilité, et manque, voire absence, de réactivité de la part de l'équipe administrant le site), le comité directeur décide de reprioriser l'utilisation d'Helloasso.

YAPLA ne sera pas utilisé pour la reprise d'adhésion l'année prochaine.

- Validation des assurances « loisir 3 » pris en charge par le club pour les encadrants (E2 & +)

Le comité directeur décidera, sur la base de l'investissement au cours de cette saison 2023-2024, qui sera bénéficiaire de l'abondement du club pour l'assurance loisir 1 vers la loisir 3 pour la saison prochaine.

- Validation des avances pour formation

Sauf décision contraire du comité de direction, l'inscription à des stages de formation seront désormais à avancer par l'intéressé.

- **Gestion de l'accès à la piscine**

- Point sur l'organisation des lignes d'eau 2023/2024 pendant les Vacances Scolaires

2 lignes d'eau sont proposées de 20h à 22h le lundi, mardi et vendredi, et de 10h à 12h le dimanche.

À noter que les lignes d'eau accessibles sous réserve de présence d'un DP.

- **Les sorties et Evènements :**

- Organisation de l'assemblée Générale 2023

Cette année, une AG ordinaire et une extraordinaire seront organisées.

Un pot sera proposé suite à l'AG, où il sera demandé à chacun d'apporter quelque chose à partager, afin de proposer un moment convivial.

Les comptes seront validés début novembre.

- Moments de convivialité : validation du type de format proposé pour la saison

Le comité directeur décide que les pots du vendredi seront abandonnés. Il a été observé qu'il est difficile de concilier créneau de nage, et créneau pour le pot en même temps.

Des animations moins fréquentes seront donc proposées à la place, avec une thématique festive.

Prochain pot : **Pot de Noël**.

Il aura lieu vendredi 22 décembre. Ce vendredi sera banalisé. Pas d'accès au bassin ce soir-là, les détails seront précisés ultérieurement (probablement huitres et VB).

- **Adhésions**

Le comité directeur décide de ne pas donner suite à la candidature de Mr François Noirault.

Le 09/10/2023

Le Président